





Le Maire

Strasbourg, le 30 avril 2019



Monsieur le Président de groupe,
Cher Philippe,

Je suis inquiet de la tournure prise par la question de l'arrêté anti-mendicité agressive, qui suscite un débat au sein de la majorité municipale et, singulièrement, au sein du groupe « énergie positive ».

Ce débat est désormais en pleine dérive puisque nous en sommes à l'appel à attaquer une décision du maire auprès du tribunal administratif, et à monter des événements publics contre cette décision.

J'en suis d'autant plus surpris que l'initiative de cet arrêté est issue de membre(s) du même groupe, et qu'elle a été annoncée sans concertation, ni avec moi ni avec les autres groupes, par voie de presse.

Après cette annonce un peu désinvolte sur le plan des modalités, nous avons eu un premier échange sur le sujet, à ma demande, lors de la réunion des adjoints du 18 mars dernier, et si tous les groupes se sont exprimés sur le sujet, il n'y a alors eu aucune autre prise de position du groupe « énergie positive ».

Compte tenu de l'étendue du premier projet d'arrêté proposé par Robert, et de la réaction des autres groupes de la majorité, j'ai tenu à limiter l'impact de cet arrêté dans le temps comme dans l'espace, en précisant qu'il s'agissait d'une expérimentation dont nous mesurerions l'effet avant de décider des suites à donner.

Là encore, le groupe « énergie positive » n'a pas pris position, alors que les autres groupes ont tous exprimé leur réserve.

Tu comprendras donc ma stupéfaction, lorsque j'ai découvert que, sur les réseaux sociaux comme dans la presse, les attaques les plus violentes venaient de l'intérieur même de ton groupe, y compris d'élus qui sont par ailleurs dans l'exécutif de l'EMS, au titre de l'accord politique passé en 2014.

C'est pourquoi je te demande de mettre de l'ordre dans ton groupe, pour éviter de telles extrémités ; d'un côté un projet d'arrêté initié par des membres de ton groupe, que je m'attache à limiter, et de l'autre, des contestations et des menaces comme il n'en a jamais existé au sein de notre majorité, issues de membres du même groupe…

… / …



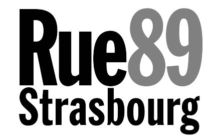




Ville et Eurométropole
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex - France

Téléphone : +33 (0)3 68 98 50 00
Courriel : courrier@strasbourg.eu
Site internet : www.strasbourg.eu






J'ai alerté Robert Herrmann de cette situation, et je suis naturellement prêt à en parler pour regarder les moyens de faire cesser une telle cacophonie, qui dégrade fortement l'image du groupe principal de la majorité, comme de l'ensemble de la majorité municipale.

Sur le fond, je garderai ma position ; puis j'inviterai l'ensemble de la majorité à mesurer la réalité de l'impact d'une telle mesure pour que nous décidions collectivement des suites.

Bien cordialement.

Roland RIES